



Note d'information n°1/17

Juin 2017

VACANCES

Les vacances approchent, il faut être vigilant car les cambrioleurs repèrent les maisons inoccupées. Avant votre départ, prévenez la Gendarmerie ainsi que vos voisins et n'hésitez pas à alerter la Gendarmerie (01 30 98 58 60) si vous apercevez des véhicules suspects qui stationnent devant chez vous ou devant chez vos voisins ; relevez les numéros d'immatriculation.

MECHOUI

Comme chaque année, l'association Boule de Neige et la Mairie organisent un Méchoui le 13 juillet au soir. Retenez cette date et venez nombreux participer à cette soirée qui est très agréable. Les inscriptions se feront auprès de [l'Association Boule de Neige \(06 04 19 52 71\)](#) jusqu'au Jeudi 6 juillet dernier délai. Le prix est de 18 euros (boisson non comprise). Je vous donne rendez-vous le 13 juillet à 19h30 au foyer rural

FEU D'ARTIFICE

La municipalité a le plaisir de vous offrir un très beau feu d'artifice qui sera tiré le 14 juillet à 23 h sur le terrain de foot. Nous vous attendons nombreux !

LES CHIENS

Nous avons de plus en plus de plaintes pour les nuisances qu'apportent les aboiements et la divagation des chiens. Nous vous demandons de prendre toutes les mesures pour faire taire vos chiens qui pour certains, aboient toute la journée, et faire en sorte qu'ils restent à l'intérieur de votre propriété. Faites un effort pour que tous ces ennuis cessent !

BRULAGE

Suite à l'arrêté Municipal du 12 avril 2002,
Vu l'arrêté Préfectoral du 25 mai 1979 portant protection des bois et forêts contre les incendies dans le département des Yvelines,
Considérant la nécessité de réglementer le brûlage dans la commune,
Il est interdit de brûler quoi que ce soit dans les jardins.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire
Michel OBRY



